

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 03 février 2012**

Objet : Relevé de décisions du comité de pilotage SDAN du 5 décembre 2011

L'an deux mille douze, le trois février à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt cinq janvier, se réunit en session ordinaire, salle des Commissions N°2, à l'Hôtel de Département de la Haute Vienne à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mme Ghilaine JEANNOT PAGES	Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Pierre LEFORT	Conseiller Général de la Haute Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Bernard EBENSTEIN (suppléant de Mme Boulestin)	Maire Adjoint de la Ville de Limoges
Mr Arnaud BOULESTEIX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Eric CORREIA	Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury
Mr Alain BRETTE	Vice Président de la Communauté de communes de Tulle

Sont excusés :

Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant)	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Bernard COMBES (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Creuse

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

En séance du comité de pilotage SDAN du 5 décembre 2011, plusieurs décisions ont été prises.

Il est proposé de délibérer sur le relevé de décisions ci-après :

	Relevé de décisions
1	Les collectivités limousines ouvrent une phase de dialogue avec les opérateurs, notamment dans la CCRANT : <ul style="list-style-type: none"> • sur les déploiements annoncés de fibre à domicile dans les agglomérations • sur les possibilités d'ajustement par les collectivités des déploiements des réseaux mobiles de nouvelle génération
2	Les collectivités limousines pourront étudier les possibilités de déployer des réseaux de communication électronique sur les communes de Limoges et Brive-la-Gaillarde en fonction d'éventuelles évolutions du PNTHD
3	Les collectivités s'interrogent sur la faculté d'intervenir en agglomération en l'absence d'accord avec les opérateurs privés à l'issue du dialogue mené au sein de la CCRANT
4	Hors agglomérations, l'ambition à terme du Limousin est la couverture FttH intégrale du territoire. Un phasage de cette ambition doit être étudié. Les étapes intermédiaires seraient 55 (2015), 70 (2020), 85 (2025) et 100 (2030) % de taux de lignes FttH (y compris agglos). Le calendrier du phasage devra présenter deux options, l'une en cas de maintien des conditions technico-économiques à l'identique (scénario à droit constant), l'autre en cas de mise en place de conditions technico-économiques plus favorables, comme un cofinancement de l'État de 50 % du coût net public (scénario alternatif)
5	Dans le cadre d'un scénario de droit constant, le scénario 70 % de FttH en 2020 pourrait être privilégié pour l'analyse économique et juridique (mode de portage, montage juridique, articulation avec la DSP en cours).



N° 272

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical décident, à l'unanimité, d'adopter le relevé de décisions du comité de pilotage SDAN réuni le 5 décembre 2011 comme présenté ci-dessus.

Fait à Limoges, le 03 février 2012

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

